



AVIS PUBLIC

PROJET ÉOLIEN UTSHISHKAU DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Les Pekuakamiulnuatsh, les Atikamekw de Wemotaci, la MRC du Domaine-du-Roy et Hydro-Québec étudient le développement du projet éolien Utshishkau, situé principalement dans le TNO de Lac-Ashuapmushuan, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le projet pourrait comprendre environ 115 éoliennes pour une puissance d'environ 620 MW. Des études environnementales, techniques et sociales sont en cours afin d'évaluer les impacts potentiels du projet et les mesures d'atténuation appropriées. La mise en service complète est envisagée en 2032, sous réserve des autorisations requises.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Hydro-Québec au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement à l'adresse suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 26 octobre 2026, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-dessus mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : www.environnement.gouv.qc.ca.

Le 24 septembre 2026

Cet avis est publié par Hydro-Québec conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

1058072